

PPH – Pastorale des personnes handicapées

La Pastorale des Personnes Handicapées (PPH) au sein de la Pastorale de la Santé de notre diocèse a pour mission d'accompagner les adultes handicapés dans leur vie quotidienne à la lumière de l'Evangile. Le service diocésain de la PPH veille à ce que les personnes en situation de handicap puissent vivre pleinement leur vie chrétienne et apporter leur part à l'annonce de l'Evangile. C'est une mission d'évangélisation mutuelle. Les personnes en situation de handicap ont besoin d'entendre La Parole, de recevoir les Sacrements et de vivre une vie fraternelle. Elles ont aussi un témoignage à apporter aux personnes qui ne se déclarent pas handicapés

Une équipe

Des personnes concernées par le handicap ont le souci de faire vivre la pastorale des personnes handicapées. Elles constituent une équipe diocésaine pour la pastorale des personnes handicapées. Nous passons à coté de richesses incroyables si nous laissons à l'écart les personnes en situation de handicap. Cette équipe regroupe des personnes vivant le handicap et/ou le connaissant comme parents ou professionnelles.

Quelques membres de l'équipe :

Document-Repère pour une PPH édité par la CEFTélécharger

- Anne CHAIGNAUD (06.64.03.29.60 / jychaignaud@cassis-jacquiot.com)
- Claire DUBOIS (06 52 02 09 54 / duboisdomi@msn.com)
- Marie-Paule BODIN (06.68.92.03.77 / marie-paul.bodin@wanadoo.fr)
- Lise MADEC
- Bruno LEMAIRE (06.95.96.78.19 / bruno1984@free.fr)

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/services/sante/pastorale-des-personnes-handicapees/